

Marie-Ève Gagné, Avocate
Ligne directe : (514) 598-3564
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : megagné@gazmetro.com

PAR MESSAGER ET PAR COURRIEL

Le 21 février 2007

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse
800, Place Victoria - bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Conditions de service des distributeurs
Dossier Régie : R-3523-2003
Notre dossier : 312-00217

Chère consœur,

Tel que demandé dans votre lettre du 23 janvier dernier, veuillez trouver ci-joint le tableau comparatif et le document explicatif demandés et ce, sous les cotes SCGM-1, documents 6 et 7. Nous joignons également à cet envoi, sous la cote SCGM-7, document 1.1, le calendrier envisagé de mise en œuvre des conditions de service, tel que précisé dans votre dernière correspondance. Vous trouverez aussi jointe à la présente une liste de pièces révisée.

Par ailleurs, en ce qui concerne la liste des enjeux et articles à être débattus lors de la reprise de l'audience, Gaz Métro identifie que la preuve des intervenants sur le chapitre 9 est à compléter, Gaz Métro entend également présenter une contre-preuve sur le même chapitre. De plus, une preuve a été annoncée par certains des intervenants sur le chapitre 10, soit celui des plaintes et Gaz Métro entend faire une contre-preuve sur ce sujet. Enfin, tel qu'annoncé précédemment, Gaz Métro témoignera également sur les délais d'implantation des conditions de service.

En ce qui a trait aux disponibilités de Gaz Métro pour la reprise de l'audience, celle-ci s'en remet à la Régie.

.../2

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Ève Gagné, avocate
MEG/nm

p.j.

c. c.: **Par courriel seulement à tous les procureurs des intervenants:**

Me Louise Tremblay, (Gazifère)
Me Stéphanie Lussier (OC)
Me André Turmel (FCEI)
Me Nicolas Plourde (ACIG)

Me Jean-Olivier Tremblay (HQ)
Me Hélène Sicard (UC)
Me Steve Cadrin (UMQ)